



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

ADAPTATIONS LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRATIQUE DU HOCKEY À BRUXELLES ET EN WALLONIE À PARTIR DU 25/07/2020

Dans le cadre des mesures de déconfinement autour de la crise COVID-19, le Conseil National de Sécurité a décidé (le 24 avril 2020) de relancer progressivement le sport organisé en Belgique. Les activités sportives de plein air sont à nouveau autorisées par étapes à partir du 4 mai 2020.

Pour les sports d'équipe, comme le hockey, c'était à nouveau possible à partir du 18 mai 2020. Le document LIGNES DIRECTRICES POUR LE REDEMARRAGE DU HOCKEY A BRUXELLES ET EN WALLONIE A PARTIR DU 18 MAI réalisé dans une première phase, avait été adapté une première fois le 8/06/2020 et une seconde fois le 1/07/2020.

Les directives d'application depuis le 1^{er} juillet 2020 sont toujours valables, mais ne sont pas une nouvelle fois assouplies, vu la situation sanitaire actuelle. Pour rappel :

- Tous les matchs de hockey (matchs d'entraînement et officiels), les entraînements et les stages, avec contacts physiques, sont permis.
 - Il y a une limite de max. 50 participants par terrain/rencontre (joueurs, entraîneurs et membres des staffs inclus). Sur le terrain aucune distanciation sociale ni sportives n'est nécessaire.
 - Pour des rencontres en extérieur, max. 400 spectateurs assis et/ou debout sont admis par terrain (200 pour les matchs indoor). Pour le public en dehors du terrain, une distance de 1,5 m doit être respectée à partir de 12 ans.
- L'organisation d'événement à petite échelle est possible, mais les organisateurs doivent se conformer aux conditions et directives décrites dans le protocole pour les événements sportifs que vous trouvez sur le site de l'Adeps
 - http://www.sport-adeps.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=6f9e444238e3ad75e2edb0794b7b9f72d1844d8a&file=fileadmin/sites/adepts/upload/adepts_super_editor/adepts_editor/documents/Corona/2020.06.26_Protocole_evenements_sportifs_phase_4_FINAL_.pdf
- Stricte respect des règles d'hygiène :
 - Se laver/désinfecter les mains très régulièrement.
 - Eternuer/tousser dans le 'pli du coude'.
 - N'utiliser que son propre matériel (stick, protège-dents, protège-tibias, gourde).
 - Ne pas se donner la main, faire de 'high fives' ou autres ou s'embrasser.



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

- Il est fortement recommandé de porter un masque en dehors du terrain avant et après l'entraînement/le match, certainement si la distanciation sociale de 1,5m est difficile à respecter.
- Pour les entraîneurs, il est fortement recommandé de porter un masque également pendant l'entraînement, certainement si la distanciation sociale de 1,5m est difficile à respecter.
- Les vestiaires et les douches sont accessibles sous conditions -> lire plus loin.
- Les zones horeca sont accessibles sous conditions strictes -> lire plus loin.

Le Conseil National de Sécurité a décidé d'imposer de nouvelles règles, qui sont d'application à partir du samedi 25 juillet 2020 :

- Infrastructures sportives indoor : le port du masque est obligatoire, excepté pour la pratique du sport en lui-même.
- Infrastructures sportives outdoor : le port du masque est obligatoire dans des infrastructures extérieures où beaucoup de personnes se retrouvent ensemble et où la distanciation sociale est difficile/impossible.
 - Ex. autour d'un terrain lors d'un match avec beaucoup de spectateurs.
 - Ex. à des endroits où les gens font la queue.
 - ...
- Zones horeca des clubs:
 - Le port du masque est toujours obligatoire, excepté pour les personnes assises à table.
 - Les clients de bars/restaurants devront laisser leurs coordonnées de contact. Ceux-ci seront gardés pendant max. 14 jours, pour traçage éventuel en cas de contamination. Il n'est pas encore très clair comment ceci devra se passer. Nous vous tiendrons au courant dès que possible.

Afin d'éviter un retour en arrière par rapport aux directives du Conseil National de Sécurité, nous demandons à tous les clubs, joueurs et parents de suivre **SCRUPULEUSEMENT** les directives et conseils urgents donnés par la LFH ci-dessous et de respecter les règles et accords imposés. Il est de notre responsabilité à tous de veiller à la santé de chacun ...

Ces recommandations urgentes peuvent bien sûr changer si de nouvelles directives sont promulguées par le Conseil National de Sécurité.

Pour en savoir plus, consultez les pages suivantes...



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

ADAPTATIONS LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRATIQUE DU HOCKEY À BRUXELLES ET EN WALLONIE À PARTIR DU 25/07/ 2020

INSTRUCTIONS POUR LES CLUBS

- ✘ Prévoyez une zone de « kiss & ride » sûre et pratique, pour déposer les enfants au club. Les parents peuvent accompagner leur enfant jusqu'au terrain, où il sera admis sur le terrain par la/le responsable de terrain ou le parent assistant. Les joueuses/-eurs plus âgés se rendent à l'entrée du terrain de façon indépendante.
- ✘ **Le port du masque est obligatoire dans des infrastructures extérieures où beaucoup de personnes se retrouvent ensemble et où la distanciation sociale est difficile/impossible.**
 - ✔ Ex. autour d'un terrain lors d'un match avec beaucoup de spectateurs.
 - ✔ Ex. à des endroits où les gens font la queue.
 - ✔ ...
- ✘ **Vestiaires et douches** sont à nouveau accessibles. Le protocole pour les sports pratiqués à l'extérieur émis par l'Adeps donne des directives claires à ce sujet -> http://www.sport-adepts.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=003a5f3a44a83c85c18c311e7a4c3c664a6cafb4&file=fileadmin/sites/adepts/upload/adepts_super_editor/adepts_editor/documents/Corona/2020.06.26_protocole_outdoor_phase_4_FINAL_1.pdf

Si les vestiaires ne sont pas absolument nécessaires, nous recommandons néanmoins de les garder fermés. Ceci réduit le croisement de personnes et diminue les risques.

Si vous décidez d'ouvrir les vestiaires et les douches, les principes suivants doivent être pris en compte :

- ✔ Les membres d'une 'bulle sportive' fixe (p.ex. une équipe) peuvent faire usage de l'infrastructure vestiaire et douches tous ensemble. Ce vestiaire et douches doivent être nettoyés entre chaque usage.
- ✔ 2 groupes/équipes ne peuvent pas se trouver en même temps dans un même vestiaire. Prévoyez un tour de rôle clair par groupe/équipe.



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

- ✔ Prévoyez du temps entre les usages par bulle, pour une courte désinfection et un nettoyage des lieux.
 - ✔ Consacrez une attention spéciale aux surfaces de contact (poignées de porte, bancs, pommeaux de douche, armoires, ...).
 - ✔ Prévoyez du personnel pour ce nettoyage ou accordez-vous avec le responsable de groupe/d'équipe qui peut s'occuper du nettoyage.
- ✘ **Les zones horeca** (bar intérieur, bar extérieur, restauration et terrasse) peuvent ouvrir, moyennant le respect de conditions strictes. Ces règles sont décrites sur le site du [SPF Economie](#) et de la [Fédération HoReCa Wallonie](#). Les clients sont obligés de consommer assis, en utilisant l'infrastructure installée spécifiquement selon les règles par le gérant de l'établissement.
- ✔ **Excepté lors des moments où les clients sont assis à table, le port du masque est obligatoire à tous moments.**
 - ✔ **Les clients devront laisser leurs coordonnées de contact. Ceux-ci seront gardés pendant max. 14 jours, pour traçage éventuel en cas de contamination. Il n'est pas encore très clair comment ceci devra se passer. Nous vous tiendrons au courant dès que possible.**
 - ✔ **ATTENTION : pour des établissements plus petits, n'ayant qu'une personne qui fait le service, la règle des entreprises unipersonnelles peut être appliquée. Le service au bar est alors admis, mais toujours sous condition du respect de la distance de 1,5m avec le client et entre les clients.**
- ✘ Les salles de réunion peuvent à nouveau être utilisées, moyennant le respect des règles d'hygiène et de distanciation sociale **et le port d'un masque buccal**.
- ✘ Les distributeurs automatiques peuvent à nouveau être ouverts, moyennant une désinfection régulière et approfondie des zones de contact (boutons, zone de paiement, tiroir/bac à produits,...) et le respect de la distanciation sociale (1,5 m) entre les clients.
- ✘ Mettez à disposition du produit désinfectant de nettoyage et du gel hydro-alcoolique et affichez les règles d'hygiène dans plusieurs zones des installations (aux entrées et sorties - WC).
- ✘ Assurez-vous que les équipements de premiers secours et un défibrillateur externe automatique (DEA) soient disponibles/accessibles à tout moment. Accrochez des affiches claires pour savoir où les trouver.




ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY


KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

✗ Adaptez votre planning d'entraînement de manière à ce qu'il y ait un espace de 15 minutes entre chaque séance d'entraînement, pour permettre aux joueurs de quitter le terrain avant qu'un nouveau groupe de joueurs n'arrive sur le terrain.

✗ Pour le bon déroulement de l'entraînement, nous recommandons que les clubs désignent :

 **1 responsable principal** (peut être un membre adulte, un parent ou un superviseur qui est mandaté par le comité du club) :

- ✓ est constamment présent(e) physiquement et clairement reconnaissable (chasuble fluo).
- ✓ dispose d'un masque buccal, à utiliser lorsque la distance sociale (1,5 m) ne peut être respectée (par exemple en cas de blessure).
- ✓ a la responsabilité finale de l'infrastructure (terrain(s), clubhouse, parking, ...) et du personnel du club (entraîneurs, parents-assistants, ...).
- ✓ a le droit de faire interrompre l'entraînement à tout moment, ou de renvoyer quelqu'un chez lui/elle, si les règles ne sont pas respectées.
- ✓ est responsable pour la désinfection régulière des sanitaires.

 **Des parents-assistants**, lors des entraînements des joueurs jusqu'aux U12 inclus (peuvent être des membres adultes, des parents ou des superviseurs mandatés par le comité du club) :

- ✓ 1 parent-assistant par 20 joueuses/-eurs qui est clairement reconnaissable (chasuble fluo).
- ✓ avertit les parents si leur enfant présente des symptômes de fièvre et/ou de problèmes respiratoires ou sensation d'oppression et leur demande de venir chercher l'enfant immédiatement.
- ✓ dispose d'un masque buccal, à utiliser lorsque la distance sociale (1,5 m) ne peut être respectée (par exemple en cas de blessure).
- ✓ est responsable de la désinfection des mains des joueurs avec du gel hydro-alcoolique, à l'entrée du terrain au début de la séance d'entraînement.
- ✓ donne des directives claires sur l'hygiène
- ✓ dirige avant l'entraînement les joueurs vers leur terrain et leur entraîneur et prend place hors des lignes du terrain.
- ✓ accompagne les enfants s'ils doivent aller aux toilettes pendant l'entraînement.
- ✓ donne des instructions aux joueurs pour qu'ils ramassent leur matériel de hockey et quittent le terrain calmement pour rejoindre leurs parents.



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

✔ est responsable de la désinfection des mains des joueurs avec du gel hydro-alcoolique, à la sortie du terrain à la fin de l'entraînement.

👤 **1 responsable de terrain (un par terrain)** pour l'hygiène / la désinfection sur le terrain (peut être un membre adulte, un parent ou un superviseur mandaté par le comité du club → pour les clubs de moins de 500 membres, une même personne peut assumer le double rôle de responsable principal et de responsable de terrain) :

✔ est constamment présent sur et autour du terrain et est clairement reconnaissable (chasuble fluo).

✔ est là pour donner les instructions et fournir le matériel (gel hydro-alcoolique, posters, routing, balles, cônes, ...) pour son terrain et vérifie cela à chaque nouvelle journée d'entraînement.

✔ dispose d'un masque buccal, à utiliser lorsque la distance sociale (1,5 m) ne peut être respectée (par exemple en cas de blessure).

✔ veille à ce que tout se passe bien selon les règles, sur et autour de son terrain.

✔ est responsable des entraîneurs et du respect des règles de la distanciation sociale (1,5 m) et de la distanciation sportive (au minimum 5 m) pendant l'entraînement sur et autour de son terrain.

✔ est responsable de la désinfection régulière de la zone d'accès de son terrain.

✔ est chargé de laver/désinfecter les balles et les cônes dans un récipient rempli d'eau et du savon entre les blocs d'entraînement (bloc d'entraînement = nombre de séances d'entraînement consécutives données par un même entraîneur).

✘ Occupation de terrain pour tous les groupes d'âge : max. 50 personnes (entraîneur(s) inclus) par terrain :

👤 à organiser selon les besoins.

✘ Laissez un maximum les portes et grilles d'accès ouvertes, pour éviter que celles-ci ne soient touchées par trop de mains.

✘ Si possible, essayez de faire en sorte que l'entrée et la sortie du terrain se fassent par des routes/accès séparés, pour que les gens se croisent le moins possible.

✘ Indiquer la direction du flux de trafic au moyen d'affiches.



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

Maintenant que nous pouvons à nouveau nous entraîner ensemble grâce aux assouplissements des mesures, nous aimerions bien entendu que cela reste ainsi. Cela ne sera possible que si tous les clubs et tous les joueurs respectent les règles et les accords. Nous sommes tous responsables de la santé de chacun et comptons plus que jamais sur l'engagement de tous !

ATTENTION !

- ✘ Ces directives peuvent être modifiées ou ajustées à tout moment, selon les décisions du Conseil National de Sécurité.
- ✘ Chaque organisation est tenue de respecter strictement les règlements officiels du Conseil National de Sécurité. Vous pouvez trouver les règlements ici : www.info-coronavirus.be/fr/.
- ✘ Sachez que votre club peut être contrôlé à tout moment par la police pour vérifier le respect de ces règles.

PLAY IT SAFE!





ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

ADAPTATIONS LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRATIQUE DU HOCKEY À BRUXELLES ET EN WALLONIE À PARTIR DU 25/07/2020


INSTRUCTIONS POUR ENTRAÎNEURS

- ✘ Préparez bien votre entraînement. Assurez-vous que le matériel est prêt sur le terrain, lorsque les enfants y entrent. Suggestion : pourquoi ne pas faire un zoom ou un WhatsApp call avec votre/vos groupe(s) à l'avance, pour préparer encore mieux la session d'entraînement.
- ✘ Exercices d'entraînement :
 - 🏒 Il n'y a plus de restrictions quant au type d'exercices.
 - 🏒 Les matchs (d'entraînement) sont permis pour toutes les catégories d'âge.
- ✘ Lavez-vous/désinfectez-vous les mains avant de quitter votre maison.
- ✘ **Il est recommandé de porter un masque buccal sur et en dehors du terrain.**
- ✘ Vérifiez si vos joueurs connaissent les mesures d'hygiène générales au début de l'entraînement.
 - 🏒 Désinfection des mains lors de l'entrée sur le terrain.
 - 🏒 Garder la bonne distance à partir de U14 :
 - ✓ en dehors du terrain : gardez toujours une distance d'**au moins 1,5m**.
 - ✓ sur le terrain : la distanciation n'est plus nécessaire
 - 🏒 N'utiliser et ne toucher que son propre matériel : stick, protège-dents, gourde, jambières.
 - 🏒 Les balles ne peuvent être touchées qu'avec le stick ou le pied.
- ✘ Indiquez (à vos joueurs âgés de plus de 14 ans) que l'exercice est recommandé jusqu'à 80 % de la fréquence cardiaque maximale (pas plus pour l'instant) et veillez à ce que les jeunes joueurs n'exagèrent pas dans l'effort.



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

- ✘ Vous êtes SEUL responsable de la distribution et de la collecte des balles, et de leur transmission au responsable du terrain à la fin de votre bloc d'entraînement.
- ✘ Vous êtes responsable de l'explication des exercices.
- ✘ Vous êtes responsable de veiller à ce que les enfants suivent les directives.
- ✘ Occupation de terrain pour tous les groupes d'âge : max. 50 personnes (entraîneur(s) inclus) par terrain :
 à organiser selon les besoins.

Maintenant que nous pouvons à nouveau nous entraîner ensemble grâce aux assouplissements des mesures, nous aimerions bien entendu que cela reste ainsi. Cela ne sera possible que si tous les clubs et tous les joueurs respectent les règles et les accords. Nous sommes tous responsables de la santé de chacun et comptons plus que jamais sur l'engagement de tous !





PLAY IT SAFE!



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

ADAPTATIONS LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRATIQUE DU HOCKEY À BRUXELLES ET EN WALLONIE À PARTIR DU 25/07/2020

INSTRUCTIONS POUR JOUEURS ET/OU PARENTS/ACCOMPAGNATEURS

- ✘ Lavez-/désinfectez-vous les mains avant de quitter votre domicile **et le plus souvent possible lors de votre présence au club.**
- ✘ Portez **toujours** un masque dans des endroits où beaucoup de personnes se retrouvent ensemble et où la distanciation sociale est difficile/impossible.
 -  autour d'un terrain lors d'un match avec beaucoup de spectateurs.
 -  à des endroits où les gens font la queue.
 -  dans les zones horeca du club, sauf si vous êtes assis à table.
 -  ...
- ✘ Venez au club **max. 10 minutes avant** le début de votre entraînement et attendez à l'extérieur du terrain (à 1,5m de distance) que l'entraînement avant le vôtre se termine. Ne montez pas sur le terrain tous en même temps, attendez patiemment votre tour. Allez dans la zone 'kiss & ride' au terrain, où un parent assistant ou le responsable de terrain vous attendra. Les jeunes enfants peuvent être accompagnés par les parents/accompagnateurs jusqu'à l'entrée du terrain. Le public (assis et/ou debout) est permis autour du terrain (max. 400), **pour peu que la distanciation sociale puisse être garantie, ou que le masque soit obligatoire si le respect de la distanciation sociale est compliqué.**
- ✘ Au début et à la fin de chaque entraînement, vous vous désinfectez les mains avec du gel hydro-alcoolique que vous emportez de chez vous. Le club fournira également du gel hydro-alcoolique.
- ✘ Restez à la maison si vous avez l'un des symptômes suivants : rhume, écoulement nasal, éternuements, mal de gorge, toux légère, fièvre - **même sous sa forme la plus légère !**



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

- ✘ Restez à la maison si quelqu'un de votre entourage a de la fièvre et/ou se plaint de problèmes de respiration ou d'oppression.
- ✘ Avant, pendant et après l'entraînement, **NE VOUS SERREZ PAS LA MAIN** et respectez strictement les règles de distanciation sociale. Vous pouvez parfaitement vous saluer d'une manière différente, sans vous donner la main ou sans faire de bisou, c'est-à-dire « sans contact » avec d'autres personnes.
- ✘ Garder les bonnes distances :
 - 🏑 Jusqu'à U12 : la distanciation sociale et sportive n'est plus nécessaire
 - 🏑 A partir de U14 :
 - en dehors du terrain : toujours garder **min. 1,5 mètres de distance**
 - sur le terrain : la distanciation n'est plus nécessaire
- ✘ Apportez votre propre matériel : stick de hockey, chaussures, jambières, gant, protège-dents, bouteille d'eau.
 - 🏑 Un joueur ayant oublié son propre stick ou protège-dents, **NE PEUT PAS** s'entraîner et **DOIT** rentrer chez lui.
 - 🏑 Ne touchez qu'à votre propre matériel.
- ✘ Le club se charge du matériel d'entraînement (balles, cônes, ...)
 - 🏑 Seul l'entraîneur peut toucher le matériel d'entraînement avec ses mains, les joueurs uniquement avec le stick.
 - 🏑 Le formateur est chargé de collecter le matériel d'entraînement et de le transmettre au responsable du terrain.
- ✘ Un gardien de but ne peut utiliser que son propre équipement. S'il n'y a pas de gardien de but « régulier » avec son propre équipement, l'entraînement aura lieu **sans gardien de but**.
- ✘ Si vous avez accidentellement touché une personne ou son équipement pendant l'entraînement, désinfectez à nouveau vos mains avec le gel hydro-alcoolique présent.



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

- ✂ Apprenez toujours des mouchoirs en papier.
 - 🧻 Utilisez-les toujours pour vous moucher et jetez-les dans les poubelles immédiatement après.
 - 🧻 Il est **STRICTEMENT INTERDIT** de cracher sur le terrain et/ou de se moucher sans mouchoir.

- ✂ Immédiatement après l'entraînement, vous vous désinfectez à nouveau les mains avec du gel hydro-alcoolique et vous quittez le terrain et le club par l'itinéraire indiqué, dans le calme et avec une distance de minimum 1,5 m l'un de l'autre. Pour les jeunes enfants, les parents/accompagnateurs peuvent venir les chercher à la sortie du terrain.

PARENTS/ACCOMPAGNATEURS

- ✂ Les parents/accompagnateurs déposent leurs enfants dans la zone « Kiss & Ride » **au maximum 10 minutes** avant le début de leur entraînement et viennent les rechercher dès la fin de leur entraînement (le covoiturage est fortement déconseillé). Les jeunes enfants peuvent être déposés à l'entrée du terrain par les parents/accompagnateurs.

Maintenant que nous pouvons à nouveau nous entraîner ensemble grâce aux assouplissements des mesures, nous aimerions bien entendu que cela reste ainsi. Cela ne sera possible que si tous les clubs et tous les joueurs respectent les règles et les accords. Nous sommes tous responsables de la santé de chacun et comptons plus que jamais sur l'engagement de tous !

PLAY IT SAFE!